



ADGC

Procès-verbal
Réunion du conseil d'administration
Le 8 juin 2023 à 9h
En visioconférence

PRÉSENTS

ABSENTS

M. Steeve Chapados, Président	M. Stéphane Labine, Outaouais
Mme Isabelle Garceau, Caisses de groupes	Mme Margerie Légaré, Centre-du-Québec
M. Denis Girard, Grande région du Nord	
M. Elias Kallas, Rive-Nord de Montréal	
M. François Savard, Saguenay–Lac-Saint-Jean Charlevoix–Côte-Nord	
Mme Jacinthe Sicotte, Est-de-Montréal	

Également présents

Mme Karine Oscarson, directrice générale

Mme Émilie Rodgers, responsable des communications et des relations avec les membres

1. Mot de bienvenue du président du conseil

Le président ouvre la rencontre à 9 h 2.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, tel que rédigé.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 mars 2023

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 23 mars 2023, tel que rédigé.



ADGC

4. Liste des suivis au procès-verbal du 23 mars 2023

Le point a été éludé, mais tous les suivis indiqués au procès-verbal du 23 mars 2023 ont été effectués.

5. Rapport du comité réseautage et développement

5.1 Sommaire exécutif

Le sommaire exécutif est déposé.

5.2 CONGRÈS

Les commentaires généraux sont très positifs et quelques ajustements sont prévus pour l'encadrement des jumelages et la planification de la venue de M. Cormier.

Le sondage officiel a été lancé le 31 mai.

Grâce à des ajustements budgétaires et à 3 inscriptions de dernière minute, le congrès devrait dégager un léger surplus.

5.3 LEADER

Conformément aux pratiques habituelles, le prochain dossier principal fera un retour sur le congrès.

Le membre retenu pour le portrait de leader est Dominique Raîche suivant sa nomination Leader de l'année au congrès et le projet qu'elle entretient avec 9 femmes DG de monter le Kilimandjaro.

5.4 Collège des administrateurs

Dans le cadre du partenariat avec le Collège des administrateurs, le comité propose :

1- Un programme de formation de 3 h et sur mesure sur le savoir-être et les habiletés politiques

- a. Le prix pour la conception s'élève à 4725 \$
- b. Si possible, une formule hybride sera évaluée
- c. Le prix pour la diffusion s'élève à 4000 \$.



ADGC

d. Le financement pour la conception pourrait s'effectuer via le Fonds de développement de la vie associative

e. Début à mi-octobre est retenu pour la diffusion.

2- La création d'un parcours, sur mesure, sur la gouvernance Président/DG

Le projet a demandé plusieurs rencontres avec l'équipe de soutien aux administrateurs de la Fédération ainsi que diverses PVP.

Puisque la Fédération œuvre à l'élaboration de formation interne, il a été suggéré d'en attendre le déploiement avant d'aller de l'avant pour s'assurer d'être complémentaires. Les discussions reprendront au printemps 2024.

5.5 Développement durable

Le comité DDFR tiendra sa première rencontre le 12 juin.

Il est composé de 16 caisses provenant de tout autant de milieux. La ressource dédiée à l'accompagnement à la Fédération sera au lancement du comité. Un sondage a été prévu en amont pour assurer un lancement productif.

5.6 Lunch & Learn

Le comité recommande le déploiement d'un lunch & learn avec Philippe Proux qui a développé la méthode de leadership BoneFire à la mi-septembre.

5.7 Plénières provinciales

Le comité recommande de prévoir en amont de tout Forum une plénière provinciale afin que les membres puissent partager et planifier des actions communes s'il y a lieu.

Le comité recommande une alternance entre le virtuel et le présentiel.

6. Finance et administration

6.1 Sommaire exécutif

Le sommaire exécutif est déposé.



ADGC

6.2 États financiers

Les états financiers sont déposés.

6.3 Faits saillants

Les faits saillants sont déposés.

6.4 Bilan

Le bilan est déposé.

La secrétaire-trésorière fait mention que la gestion financière est sous contrôle et respecte les budgets prévus. Elle souligne également les négociations qui se sont tenues avec l'équipe du site du congrès permettant des économies.

7. Opérations et gouvernance

7.1 Sommaire exécutif

Le sommaire exécutif est déposé.

7.2 Refonte de R.G

Le comité gouvernance a poursuivi la modification de ses règlements généraux dans un objectif de modernisation.

Les changements suggérés ont fait l'objet d'un accompagnement par un expert externe pour s'assurer qu'ils respectent l'incorporation de l'ADGC sous la partie III de la Loi sur les compagnies.

Ce dernier a également élaboré les documents en vue de la ratification des changements lors de l'AGA extraordinaire. S'en suivront les démarches nécessaires auprès du Registraire des entreprises.

Hormis les modifications d'usage selon les pratiques courantes, le comité recommande les modifications suivantes qui constituent des changements d'importance :



7.2.1

Article 12 – Cotisation

« Le conseil d’administration fixe le montant de la cotisation annuelle, de même que le moment et la manière d’en effectuer le paiement. Cette cotisation est non remboursable. »

Article 21 - Composition du Conseil d’administration

« Le conseil d’administration est composé de douze (12) administrateurs élus au suffrage universel des membres ou par l’assemblée des membres, et ce en fonction de profils de compétences, d’expertises et d’expériences identifiés par le conseil d’administration. »

Article 25 – Observateur- membre invité

Le conseil d’administration peut nommer des membres invités.

Article 33 – Comité de mise en candidature

Article 45 – Quorum

« La majorité du nombre d’administrateurs en fonction forme le quorum ».

Article 47 et 51 – dirigeants et secrétaire-trésorier

« Les dirigeants de l’Association sont le Président, le vice-président, le secrétaire-trésorier et le directeur général.

Chapitre IX – Éthique et conflit d’intérêts

Il est recommandé d’inclure une politique d’éthique et conflits d’intérêts dans les RG.

7.3 Résolutions – Lettres patentes

Trois lettres patentes sont déposées et adoptées à l’unanimité.

7.4 Politique de protections des renseignements personnels

En lien avec la loi 25, à compter de septembre 2023, il sera de mise de commencer à mettre en application certaines portions de la loi.



Il est entendu de vérifier auprès de la Fédération la manière dont ils vont procéder pour conserver le patrimoine en respectant la loi.

→ Vérifier auprès de la Fédération la manière dont ils vont procéder pour conserver le patrimoine en respectant la loi.

7.5 Fonds de la vie associative

L'Association dispose de deux fonds qui sont peu utilisés. L'on propose de procéder à la modification du Fonds de développement de la vie associative afin qu'il puisse soutenir des initiatives collectives en plus des initiatives individuelles par caisse.

Il apparaît également d'intérêt d'explorer, avec le vérificateur externe, la possibilité de procéder à un mode de comptabilisation permettant de sortir des résultats de l'exercice, les montants affectés aux fonds.

Le comité recommande :

L'adaptation du Fonds de la vie associative en prenant soin de respecter les besoins individuels.

D'explorer les modes de comptabilisation des fonds avec le vérificateur externe afin d'utiliser les fonds cumulés.

L'on mentionne également l'intérêt de promouvoir davantage les fonds auprès des membres au-delà des canaux de communication habituels.

7.6 Revenus, cotisations et ouverture aux « Leaders »

En raison de possibles fusions au sein du réseau et en regard de la baisse des revenus publicitaire et de commandites l'on souhaite amorcer une réflexion quant à l'impact possible sur le budget de l'Association. Le CA démontre un intérêt à augmenter le tarif de cotisation afin de maintenir l'identité de l'Association et le caractère privé des échanges.

L'on propose toutefois d'inviter les leaders du Mouvement tels les directeurs de succursales VMD, GPD ou vice-présidents au congrès dont le contenu s'adresse aux gestionnaires toutes catégories confondues.



ADGC

7.7 L'on propose également d'explorer le potentiel fournisseur en lien avec les membres entreprises et également augmenter le tarif d'inscription au gala qui demeure très bas par comparaison à ce type d'événements.

7.8 Renouvellement des mandats administrateurs

Les administrateurs dont les mandats viennent à échéance manifestent leur intérêt à renouveler leur mandat à savoir :

Jacinthe Sicotte

Denis Girard

Stéphane Labine étant absent, un suivi sera fait auprès de lui.

Nathalie Joyal a manifesté son intérêt pour représenter la région de Québec au sein du CA, le processus suivra son cours.

Un comité de mise en candidature sera mis sur pied prochainement et un appel de candidatures sera lancé à tous les membres pour siéger sur ce comité. Il est entendu qu'au moins un membre du CA devrait siéger sur le comité de mise en candidature, idéalement la secrétaire-trésorière ou le président du comité gouvernance. La secrétaire-trésorière étant en réélection, Elias Kallas deviendrait de président du comité pour cette mouture.

8. Varia

Aucun point n'est ajouté au varia.

9. Pause

10. Plénière CA et ambassadeurs

→ Mettre sur pied un comité de relocalisation, qui sera constitué de Denis Girard, François Savard et Isabelle Garceau.

→ Créer un comité de soutien informel où des membres ayant un vécu similaire pourront se soutenir mutuellement et bénéficier d'une zone sécuritaire.



ADGC

11. Levée de la réunion

La réunion est levée à 12 h 3.

Rédaction

Mme Karine Oscarson, directrice générale

Mme Émilie Rodgers, responsable des communications et des relations avec les membres

Légende :

→ Indique les suivis à faire

Steeve Chapados, président

Date

Jacinthe Sicotte, secrétaire-trésorière

Date

La page suivante « Suivis au procès-verbal » fait partie intégrante du procès-verbal.



ADGC

Suivis au procès-verbal 8 juin 2023

Sujets	Demandé	Échéance	Responsable
Vérifier auprès de la Fédération la manière dont ils vont procéder pour conserver le patrimoine en respectant la loi.	Juin	Juillet	DG
Faire un suivi avec Stéphane Labine en regard à son intérêt à renouveler son mandat	Juin	Juin	DG+ secrétariat
Mettre sur pied un comité de relocalisation, qui sera constitué de Denis Girard, François Savard et Isabelle Garceau.	Juin	Juillet	DG+ secrétariat
Créer un comité de soutien informel où des membres ayant un vécu similaire pourront se soutenir mutuellement et bénéficier d'une zone sécuritaire.	Juin	Juillet	DG+ secrétariat